Union Internationale des Télécommunications



Bureau des radiocommunications

(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

Circulaire administrative **CACE/522**

Le 19 janvier 2011

Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications et aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 7 des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure

Objet: Commission d'études 7 des radiocommunications

Suppression d'une Recommandation

Services scientifiques

Dans la Circulaire administrative CAR/296 datée du 15 juillet 2010, conformément à la Résolution UIT-R 1-5 (§ 10.3), la Commission d'études a proposé la suppression d'une Recommandation.

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites le 15 octobre 2010.

La Recommandation supprimée est donnée dans l'Annexe.

François Rancy Directeur du Bureau des radiocommunications

Annexe: 1

Distribution:

- Administrations des Etats Membres et Membres du Secteur des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 7 des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

Place des Nations Téléphone +41 22 730 51 11 Télex 421 000 uit ch E-mail: itumail@itu.int CH-1211 Genève 20 Téléfax Gr3: +41 22 733 72 56 Télégramme ITU GENEVE http://www.itu.int/ Gr4: +41 22 730 65 00

Suisse

Annexe

Recommandation supprimée

Recommandation UIT-R	Titre
SA.1236	Partage des fréquences entre les liaisons du service de recherche spatiale utilisées pour les activités extravéhiculaires (EVA) et les liaisons des services fixe et mobile dans la bande 410-420 MHz